

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 juin 2018 à 18h30,****À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
6	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
8	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Pascale PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
10	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
11	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Départ après la 28 <sup>ème</sup> délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
13	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	Pouvoir de Fabien COUDURIER
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
16	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS Départ après la 44 <sup>ème</sup> délibération
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 44 <sup>ème</sup> délibération
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANCOIS	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
35	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Départ après la 31 <sup>ème</sup> délibération
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	
37	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
38	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
39	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
40	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
41	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
42	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Pouvoir d'Annie MOULIN Arrivé après la 26 <sup>ème</sup> délibération
43	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
46	VOGLANS	T	Martine BERNON	

22 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
CHANAZ  
CONJUX  
GRESY-SUR-AIX  
MERY  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
VIVIERS-DU-LAC

Isabelle MOREAUX-JOUANNET  
Pascal PELLER  
Nicolas VAIRYO  
Jérôme DARVEY  
Fabien COUDURIER  
Yves HUSSON  
Claude SAVIGNAC  
Elisabeth ASSIER  
Eudes BOUVIER  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise de MARCH  
Annie MOULIN  
Robert AGUETTAZ

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Fabien DIDIER  
Françoise GRAVIER  
Véronique MERMOUD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Directeur des Ressources Humaines  
Responsable Pilotage de la performance  
Responsable Urbanisme – Habitat - Foncier  
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 juin 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 424 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (44 titulaires et 1 suppléant), et 53 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 52 Année : 2018

Exécutoire le : 19 JUIN 2018

Affichée le : 19 JUIN 2018

Visée le : 19 JUIN 2018

### EAU POTABLE

#### Redevance Eau potable

#### Tarifs 2018 - Communes d'Aix-les-Bains, Tresserve, Brison Saint Innocent, Conjux

Monsieur le Président rappelle la nouvelle organisation d'exploitation des ouvrages d'eau potable de Grand Lac pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2022 et en particulier la fin des contrats d'affermage sur les communes de Conjux, Tresserve, Aix-les-Bains et Brison Saint Innocent.

L'exploitation des ouvrages sur la commune de Conjux, antérieurement confiée par affermage à Veolia, a été intégrée dans un marché de prestations regroupant les communes de Chanaz, Conjux, Motz, Serrières-en-Chautagne, Ruffieux, Entrelacs-Albens et Entrelacs-St Girod. Le marché a été attribué à la société SAUR.

L'exploitation des ouvrages sur la commune de Tresserve, antérieurement par affermage, confiée à Veolia a été intégré dans un marché de prestation regroupant les communes d'Aix-les-Bains, de Brison Saint Innocent et de Tresserve. Le marché a été attribué à la société SAUR.

L'exploitation des ouvrages sur les commune d'Aix-les-Bains et Brison Saint Innocent, antérieurement confiée par affermage à la SAUR, a été intégré dans un marché de prestation regroupant les communes d'Aix-les-Bains, de Brison Saint Innocent et de Tresserve. Le marché a été attribué à la société SAUR.

Sur ces communes les factures faisaient donc apparaître une part collectée par le fermier pour le fermier et une part collectée par le fermier pour le compte de la collectivité.

Du fait de la fin des contrats d'affermage Monsieur le Président propose de faire disparaître la part fermière des factures d'eau et d'intégrer les prix unitaires correspondant dans la part Collectivité, sans impact sur le tarif de l'eau facturé à l'abonné.

Il est donc proposé de faire évoluer la tarification de l'eau sur ces communes de la manière suivante.

	AIX LES BAINS	
	Anciens tarifs	Tarifs proposés
Abonnement Part SAUR €HT/an	40,54	-
Consommation Part SAUR €HT/m3	0,8527	-
Abonnement Part Grand Lac €HT/an	5,65	46,19
Consommation Part Grand Lac €HT/m3	0,6416	1,4943

	TRESSERVE	
	Anciens tarifs	Tarifs proposés
Abonnement Part VEOLIA €HT/an	30,06	-
Consommation Part VEOLIA €HT/m3	0,5689	-
Abonnement Part Grand Lac €HT/an	10,72	40,78
Consommation Part Grand Lac €HT/m3	0,2384	0,8073

BRISON St INNOCENT		
	Anciens tarifs	Tarifs proposés
Abonnement Part SAUR €HT/an	30,61	-
Consommation Part SAUR €HT/m3	0,9694	-
Abonnement Part Grand Lac €HT/an	6,55	37,16
Consommation Part Grand Lac €HT/m3	0,8026	1,772

CONJUX		
	Anciens tarifs	Tarifs proposés
Abonnement Part VEOLIA €HT/an	21,94	-
Consommation Part VEOLIA €HT/m3	0,3694	-
Abonnement Part Grand Lac €HT/an	0	21,94
Consommation Part Grand Lac €HT/m3	0,12	0,4894

Sur Aix les Bains, Brison Saint Innocent et Tresserve, dans la continuité des pratiques existantes avec harmonisation tarifaire il est proposé de maintenir l'application des frais annexes suivants :

Frais d'accès au service :	52,34 € HT
Frais de relance simple :	4,16 € HT
Frais de mise en demeure :	12,89 € HT
Relève de compteur à la demande,	52,33 € HT
Vérification d'index,	52,33 € HT
remise en service de branchement (suite à compteur gelé, travaux, saison...)	52,33 € HT
Etalonnage compteur :	132,55 € HT
Remplacement compteur détérioré : 15 mm	73,18 € HT
Remplacement compteur détérioré : 20 mm	87,82 € HT
Remplacement compteur détérioré : 30 mm	122,53 € HT
Remplacement compteur détérioré : 40 mm	134,94 € HT
Infraction au règlement de service constaté par un agent :	130,83 € HT
Fermeture du branchement pour absence	35,83 € HT
Fermeture du branchement pour une simple résiliation	35,83 € HT

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les nouveaux tarifs Eau Potable des communes d'Aix-les-Bains, Brison Saint Innocent, Conjux et Tresserve applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 40
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 14 juin 2018

Le Président  
Dominique DORD



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Eau potable - redevance eau potable - Tarifs 2018 - Communes d'Aix-les-Bains, Tresserve, Brison-Saint-Innocent, Conjux

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/06/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/06/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2435 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180614-d2435-DE

---

**Date de décision :** 14/06/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics